



# Inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022

## - Procédure -

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc d'Argentan et nous vous en remercions.  
La procédure d'inscription se déroule en deux temps.

### 1. Pré-inscription

- ☞ Vous complétez la **Fiche de pré-inscription** téléchargeable à partir de la fenêtre « Lycée Général ».
- ☞ Vous nous adresserez la Fiche de pré-inscription avec une **copie des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres** de l'année 2020-2021
- ☞ Si votre enfant bénéficie d'un **dispositif d'aménagement** de sa scolarité pour l'année en cours (PAP, PAI, PPS, MDPH...), merci de joindre aux bulletins une copie du document officiel attestant de ce dispositif.
- ☞ Vous nous adresserez l'ensemble des documents, soit par courrier postal (à l'attention de M. LEREVENU), soit par courriel à l'adresse suivante : [direction.ja.arg@orange.fr](mailto:direction.ja.arg@orange.fr)

N.B : Merci à vous d'éviter autant que possible la photographie des documents souvent peu lisible

### 2. Inscription définitive

- ☞ Nous vous contacterons pour prendre **rendez-vous** en vue d'une **rencontre** avec vous et votre enfant afin de finaliser son inscription définitive.